

# Ateliers adultes - enfants/ados le Plateau

10/17 rue des acacias 16000 Angoulême tél : 05 45 94 00 76

#### le Labo

Rue Antoine de Conflans 16000 Angoulême tél : 05 45 94 00 76

#### les Ateliers de Dirac

620 route de la Boissière 16410 Dirac tél : 05 45 63 05 67

 $ecole. dart@grandang ouleme. fr\\www.ecole-art-grandang ouleme. fr$ 

Partie réservée à l'ad	ministration :
GrandAngoulême :	oui non
Tarif famille :	oui non
Titulaire du compte :	
Banque:	
Chèque N°:	
Espèces :	
Règlement en 3 fois :	oui non
QF:	
Assurance :	





# Année scolaire 2024/2025

# Formulaire d'inscription Enfants/Ados - Adultes

Entants/Ados - Adu	photo		
Inscrit en 2023-2024 :	oui	non	

#### élève

	Âge:
	Mobile :
Email élève :	@
Afin de vous transmettre des information	ns pratiques tout au long de l'année
☐ Mineur ☐ Etudiant jusqu'à 22 ans, service ci ☐ Adulte (+ 18 ans, non étudiant) ☐ Demandeur d'emploi (sur justifica	
Représentant légal (pour les min	eurs) ou redevable
La facturation sera transmise au i	représentant 1
Représentant 1 :	Représentant 2 :
	Profession: Tel prof: Mobile: Email 2:
Afin de vous transmettre des information	s pratiques tout au long de l'année
	fférente de celle de l'élève) :
Code postal / Ville :	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce dossier, et certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :



le Plateau le Labo Dirac

## règlement intérieur et délibération tarifaire

La délibération complète concernant les droits d'inscription, ainsi que le règlement intérieur sont affichés au secrétariat de l'école d'art, et au tableau d'affichage des ateliers des sites le Plateau, le Labo et aux ateliers de Dirac.

Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur de l'école d'art que je m'engage à respecter.

### facturation et demande de règlement en 3 fois :

La facturation se compose des frais de traitements de dossier et des droits d'inscriptions.

Les droits d'inscription non versés avant le 30 novembre 2024 seront majorés de 10%.

Facturation en trois fois : □ oui □ n	on
Je, soussigné(e),	, désire un règlement en trois versements
des droits d'inscription 2024/2025 po	ur l'élève inscrit en page 1, et m'engage à
respecter les dates d'échéances, (une	échéance au 30 septembre, 30 octobre et la
dernière échéance au 30 novembre 20	24 qui me seront communiquées par courrier
courant septembre 2024).	

### pièces à fournir

#### Tout dossier incomplet sera mis en attente.

- Une photo d'identité
- 2 timbres (un seul jeu de timbres par famille)
- Un justificatif pour les élèves domiciliés sur Grand Angoulême (taxe d'habitation, facture EDF....) ou un justificatif d'imposition sur une commune du GrandAngoulême pour les familles domiciliées hors agglomération.
- Un certificat de scolarité pour les étudiants domiciliés hors GrandAngoulême, attestant l'inscription dans un lycée du GrandAngoulême avec l'option « arts plastiques » afin de bénéficier du tarif GrandAngoulême.
- Photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile et accidents corporels, ou assurance scolaire ou extra-scolaire.
- Des réductions et tarifs préférentiels sont consentis aux contribuables de l'agglomération en fonction du quotient familial.

Montant du quotient familial : ...... (joindre la copie de l'attestation de la CAF ou MSA de moins de trois mois indiquant le montant du quotient familial, sauf si celui-ci est supérieur à 650€).

■ Un chèque pour les frais de traitement de dossier libellé à l'ordre de la régie de l'école d'art de GrandAngoulême et non remboursable en cas de désistement :

pour les adultes : un chèque de 35€ pour un élève

un chèque de 45€ pour deux élèves et plus par famille

pour les enfants les frais de traitement de dossier seront facturés après les deux ateliers d'essai.



le Plateau le Labo l'Epiphyte

renseignements divers
Avez-vous déjà été inscrit à l'école d'art : En quelle année :
si oui lequel :
La rentrée scolaire est prévue la 18 septembre 2024.
inscription à la CNIL
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, à la facturation et la gestion du compte des élèves. Les destinataires des données sont les services administratifs et les enseignants-plasticiens de l'école d'art. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'école d'art.
autorisation en cas d'accident
J'autorise les services de secours à orienter et transporter mon enfant accidenté ou malade vers l'hôpital le plus proche, le personnel de l'école d'art ayant immédiatement averti la famille par le biais des coordonnées indiquées en page 1.
autorisation de sorties pour les mineurs
L'élève peut être amené à participer à des sorties hors des ateliers des sites le Plateau, le Labo ou des ateliers de Dirac pour des activités pédagogiques d'animation ou de diffusion. Merci de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe :
Je soussigné(e) (NOM/Prénom)
Cette autorisation peut être annulée à tout moment par courrier à l'école d'art.
autorisation de départ des ateliers pour les mineurs
J'autorise l'élève
// à partir seul à la fin du cours : oui O non O // ou accompagné par la personne mentionnée ci-après :
autorisation : ateliers de modèle vivant pour les mineurs J'autorise l'élève
// à l'atelier de Dessin/couleur à partir de modèles vivants : oui O non O

// à l'atelier de Dessin/sculpture à partir de modèles vivants

oui O

non O



le Plateau le Labo l'Epiphyte

## droit à l'image / droit d'auteur

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) :
(Ou pour les élèves mineurs) exerçant l'autorité parentale sur l'élève (Prénom/nom de l'élève)
donne à Grand Angoulême, gestionnaire de l'école d'art,

#### l'autorisation de :

- capter et de fixer l'image de l'élève nommé ci-dessus par une, voire plusieurs, photographie(s),
- reproduire ou de faire reproduire la(les) photographie(s) sur support papier, numérique, magnétique, optique, et magnéto-optique,
- publier, exposer et diffuser la (ou les) photographie(s) prise(s) pour le compte de GrandAngoulême lors des enseignements ou des manifestations organisées par l'école d'art pour les usages suivants : publication dans les journaux et revues, publication sur le site Internet, le site Intranet de GrandAngoulême et les réseaux sociaux. Publication sur des supports de communication internes/externes de GrandAngoulême ou de l'école d'art tels que journal interne, journal externe.

Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation ou la vie privée de l'élève.

GrandAngoulême s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande

l'autorisation de diffuser publiquement et de reproduire les exercices, réalisations qui seraient créés par l'élève dans le cadre de l'enseignement dispensé par l'école d'art sur tout support de communication de GrandAngoulême et notamment affiches, journaux, CD-Rom, site Internet, site Intranet, plaquettes.

Lors de l'utilisation d'une réalisation, d'un exercice, le nom de l'auteur devra être cité et la réalisation, l'exercice, ne devra pas être modifiée.

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit pour tous les pays et pour la durée de vie des supports de publication et/ou de communication. Toutefois, elles pourront être retirées par écrit à tout moment.

accord de l'élève ou de son	représentant :	oui 🗌	non 🗌

propriété corporelle des réalisations - propriété des travaux réalisés dans le cadre des ateliers de l'école :

La propriété intellectuelle des réalisations des auteurs n'appartient pas à l'école d'art sauf à ce qu'elle se la fasse céder par contrat.

Mais l'école fournit généralement les matières premières qui vont permettre de créer matériellement l'œuvre. Elle est titulaire de la propriété corporelle de ces matières et, par accession, du support de l'œuvre (C. civ, art.5 46).

Ce droit peut faire obstacle à la revente des réalisations par les élèves. Si l'école d'art veut toutefois autoriser ce type de revente et que l'élève manifeste la volonté de vendre l'œuvre créée sur le support ou avec les matières premières propriétés de l'école d'art, l'élève sera redevable à cette occasion du paiement des sommes correspondant aux frais engagés par l'établissement pour l'acquisition de la (des) matière(s) et/ou du support correspondant(s)(C. civ, article 571).

Grand
Angoulême

Date et signature, precedées de la mention « lu et approuve » :					



NOM Prénom de l'élève :					
Ateliers ados	/ adultes à partir de 14 ans				

Inscrivez l'atelier de votre choix par ordre de préférence (1, 2, 3,....) en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions, 8 élèves minimum par atelier. Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé fin juillet.

Les ateliers reprennent le 18 septembre 2024.					
			4		- a
<u>Nomb</u>	re d'ate	liers souhait	<u>:és</u> : 1	. ⊔ 2 L	<b>」 3</b> □
Volume / construction / matéria	ux				
Tournage / Argile	Lundi	de 18h00 – 20h30	Dirac	en cours de recrutem	ent
Tournage / Argile	Mercredi	de 17h00 - 19h30	Dirac	en cours de recrutem	ent
L'argile dans tous ses états	Mercredi	de 9h30 – 12h00	Dirac/Labo	Mathias LE ROYER	
Modèle Vivant - Modelage	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Mathias LE ROYER	
Céramix - Modelage - Moulage - Sculpture	Jeudi	de 9h30 – 12h00	Labo	Mathias LE ROYER	
Céramix - Modelage – Moulage - Sculpture	jeudi	de 18h00 – 20h30	Labo	Mathias LE ROYER	
Textile, jeux de matières et de formats	Mardi	de 15h00 – 17h30	Labo	Séverine GALLARDO	
Textile, jeux de matières et de formats	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Séverine GALLARDO	
Dessin					
Dessin / Illustration	Lundi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Séverine GALLARDO	
Dessin et Textile	Mardi	de 18h30 – 20h30	Labo	Séverine GALLARDO	
Gravure	Mardi	de 14h00 – 16h30	Labo	Nathalie BEELE	
Gravure	Mardi	de 18h00 – 20h30	Labo	Nathalie BEELE	
Techniques de l'estampe	Mercredi	de 18h00 – 20h30	Labo	Nathalie BEELE	
Dessin d'observation/Couleur	Mardi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Murielle PELLAN	
Dessin d'observation/Couleur	Mercredi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Murielle PELLAN	
Dessin d'observation/Créativité	Mardi	de 15h30 – 17h30	Plateau	Jérémie CAMUS	
Modèle vivant	Mardi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Jérémie CAMUS	
Modèle vivant	Mercredi	de 14h00 – 16h00	Plateau	Vallie DESNOUËL	
Modèle vivant	Jeudi	de 15h30 – 17h30	Plateau	Vallie DESNOUËL	
Modèle vivant	Jeudi	de 18h00 – 20h30	Plateau	Vallie DESNOUËL	
Widdele Wallt	Jeuui	de 181100 – 201130	riateau	Vallie DESINOOLE	
Couleur					
Peinture et couleur	Lundi	de 14h00 – 16h30	Labo	Nathalie BEELE	
Couleur	Mardi	de 10h00 – 12h00	Plateau	Murielle PELLAN	
Couleur	Mercredi	de 19h00 - 21h00	Plateau	Murielle PELLAN	
Couleur et Linogravure	Jeudi	de 14H00 – 16H30	Labo	Nathalie BEELE	
Cinéma d'animation et effets spéciaux					
A partir de 12 ans et +	Mercredi	de 14h00 – 16h30	Labo	Marine ANTONY	
Vidéo et animation					
A partir de 13 ans et +	Samedi	de 9h30 – 12h00	Labo	Jérémie Camus	

- ateliers Le Plateau 17 rue des acacias 16000 Angoulême –
- ateliers Le Labo rue Antoine de Conflans 16000 Angoulême -
- ateliers de Dirac route de la Boissière 16410 Dirac -



# NOM Prénom de l'élève : ------ Ateliers jeune public de 4 ans à 15 ans

Indiquez l'atelier de votre choix, en face de l'atelier désiré dans la liste ci-dessous.

Ce planning peut-être soumis à des modifications en fonction du nombre des inscriptions 2024/2025, 8 élèves minimum par atelier. Un courrier de confirmation d'inscription vous sera envoyé fin juillet. Les ateliers reprennent le 18 septembre 2024.

Ateliers Premiers pas :  De la tâche à la forme, une approche originale et ludique					
4 ans/CP	Mercredi	de 14h00 – 15h00	Plateau	Simon ECARY	
4 ans/CP	Mercredi	de 10h30 – 11h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	
4 ans/CP	Samedi	de 9h30 – 10h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	
Ateliers Imagination et Créa	tivité				
CE1 – CM2	Mercredi	de 10h00 – 11h30	Labo	Nathalie BEELE	
CE1 – CM2	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Dirac	Marie DECARNIN	
CE1 – CM2	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	
CE1 – CM2	Mercredi	de 16h30 – 18h00	Plateau	Vallie DESNOUËL	
CE1 – CM2	Mercredi	de 17h00 – 18h30	Plateau	Simon ECARY	
CE1 – CM2	Samedi	de 11h00 – 12h30	Dirac	Malika OUEDRAOGO	
Atelier Volume:					
CM1 – 5 <sup>éme</sup>	Mercredi	de 14h30 – 16h00	Labo	Mathias LE ROYER	
Atelier Narration créative –	BD - Manga :	<b>:</b>			
CM2 - collège	Mercredi	de 15h15 – 16h45	Plateau	Simon ECARY	
Cinéma d'animation et effet	•				
A partir de 12 ans et +	Mercredi	de 14h00 – 16h30	Labo	Marine ANTONY	
Vidéo et animation					
A partir de 13 ans et +	Samedi	de 9h30 – 12h00	Labo	Jérémie Camus	
Atelier Dessiner/ Expérimen	iter :				
Collège	Mercredi	de 14h00 – 15h30	Plateau	Murielle PELLAN	
Collège	Samedi	de 10h00 – 12h00	Dirac	Marie DECARNIN	
Collège et 2nde	Mercredi	de 15h45 – 17h45	Labo	Séverine GALLARDO	
conege et zhae	IVICICICUI	GC 151145 171145	Labo	Severine GALLARDO	
Parcours d'orientation -	Mardi	de 18h15 – 20h15	Plateau	Jérémie CAMUS	
formation artistique					

- ateliers Le Plateau 17 rue des acacias 16000 Angoulême –
- ateliers Le Labo rue Antoine de Conflans 16000 Angoulême -
- ateliers de Dirac route de la Boissière 16410 Dirac -